



## **DOUCET, BETH & ASSOCIES (DBA)**

### **Association RESEAU ACTION CLIMAT**

SIEGE SOCIAL : MUNDO M - 47 AVENUE PASTEUR - 93100 MONTREUIL

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

***À l'Assemblée Générale de l'association RESEAU ACTION CLIMAT***

### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 14/06/2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association RESEAU ACTION CLIMAT relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **FONDEMENT DE L'OPINION**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

### **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des produits.

**12-14 Rue de l'Eglise - 75015 PARIS – Tél. : 01 45 79 41 24 – Contact : [m.peronny@crowe-dba.fr](mailto:m.peronny@crowe-dba.fr)**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

## RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

## RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 27 mai 2025

**DOUCET, BETH ET ASSOCIES**

*Commissaire aux Comptes*

Représentée par Nathalie ELIO

## **Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes**

---

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	44 556	28 176	16 381	15 844	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	7 875		7 875	6 875	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>52 432</b>	<b>28 176</b>	<b>24 256</b>	<b>22 720</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>	2 400		2 400	159
	<b>CREANCES (3)</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 801		2 801	20 824	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	1 124 489		1 124 489	1 212 367	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	476 524		476 524	313 086	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	88 999		88 999	61 283
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 695 214</b>		<b>1 695 214</b>	<b>1 607 719</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
	Primes de remboursement des obligations ( IV )				
	Ecarts de conversion actif ( V )				
<b>TOTAL ACTIF (I à V)</b>	<b>1 747 646</b>	<b>28 176</b>	<b>1 719 470</b>	<b>1 630 439</b>	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

177 621

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	31/12/2023
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	403 764	364 068
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau			
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>38 326</b>	<b>39 696</b>	
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>442 091</b>	<b>403 764</b>
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>442 091</b>	<b>403 764</b>
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	68 922	59 682
	<b>Total des provisions</b>	<b>68 922</b>	<b>59 682</b>
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 306	27 052
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	209 646	216 524
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	71 986	81 750	
Produits constatés d'avance	883 519	841 667	
	<b>Total des dettes</b>	<b>1 208 457</b>	<b>1 166 993</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 719 470</b>	<b>1 630 439</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	38 326,34	39 696,17
	(1) Dont à moins d'un an	1 208 457	1 166 993
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations	68 990	22 370
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		4 000
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	4 694	13 882
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 885 882	1 877 569
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	51 652	68 226
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 665	27 657	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	25	5	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>2 013 908</b>	<b>2 013 709</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	441 460	511 432
	Aides financières	40 013	75 638
	Impôts, taxes et versements assimilés	90 159	81 070
	Salaires et traitements	962 286	929 237
	Charges sociales	419 158	364 567
	Dotation aux amortissements et dépréciations	8 158	9 584
	Dotation aux provisions	9 240	121
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	6 333	3 672	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>1 976 806</b>	<b>1 975 321</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>37 102</b>	<b>38 388</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		31/12/2024	31/12/2023
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>37 102</b>	<b>38 388</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 614	2 216
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		3 275
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>2 614</b>	<b>5 491</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change	1 361	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>		<b>1 361</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>1 253</b>	<b>5 491</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>38 355</b>	<b>43 879</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion	120	17
	Sur opérations en capital		1 177
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>120</b>	<b>1 195</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion	85	3 864
	Sur opérations en capital		1 190
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		201
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>85</b>	<b>5 254</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>36</b>	<b>(4 060)</b>
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		64	123
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>2 016 642</b>	<b>2 020 395</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 978 315</b>	<b>1 980 699</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>38 326</b>	<b>39 696</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		15 000	22 400
<b>TOTAL</b>		<b>15 000</b>	<b>22 400</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		15 000	22 400
<b>TOTAL</b>		<b>15 000</b>	<b>22 400</b>

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux principes définis par le Plan comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 719 470** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 016 642** euros et un total **charges** de **1 978 315** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **38 326** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

## **Présentation du Réseau Action Climat France**

Le Réseau Action Climat France est une association loi 1901 qui fédère 27 associations et fondations nationales et 10 associations locales, autour de la lutte contre le changement climatique. Il agit à toutes les échelles pertinentes, de l'international au local. Il est par ailleurs le représentant en France d'un large réseau européen, le CAN Europe et d'un réseau international, le Climate Action Network International (CAN International), regroupant près de 1800 membres dans plus de 130 pays.

## **Objet social**

Le Réseau Action Climat France a pour objet de lutter contre les changements climatiques et ses conséquences néfastes et de favoriser la transition vers une société plus solidaire et équitable, plus économe en énergie et en ressources naturelles et préservant l'avenir des populations et des écosystèmes.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

A ce titre, ses principales missions sont de :

- Développer une expertise sur les politiques de lutte contre le changement climatique (d'atténuation et d'adaptation) aux niveaux international, européen, national et local.
- Coordonner les membres de son réseau pour porter d'une seule voix auprès des décideurs des solutions de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les principaux secteurs responsables : transport, agriculture et alimentation, logement, industrie lourde, production et consommation d'énergie, etc.
- Œuvrer pour une plus grande solidarité avec les pays et populations les plus impactés par le changement climatique
- Appuyer les actions et les mouvements de mobilisation non violents en faveur de la lutte contre le changement climatique
- Informer et sensibiliser sur l'état des connaissances scientifiques autour des changements climatiques (sources des émissions de gaz à effet de serre, impacts actuels et à venir, solutions existantes)

Le Réseau Action Climat est reconnu d'intérêt général et n'est pas assujetti à la TVA.

## Faits significatifs

Les ressources de l'association au 31/12/2024 s'élèvent à 2 016 642 €(total des produits) avec un excédent de 38 326 €Ce résultat est stable par rapport a l'année dernière.

Les produits s'élèvent à plus de 2 millions d'euros, en légère hausse par rapport à 2023, avec une augmentation du montant des subventions (+0,4%). Sur le total des subventions, 33% sont d'origine publique française (Etat, collectivités et instituts publics), 3% d'origine publique européenne (programme LIFE) et 64 % sont des subventions privées (provenant de fondations et associations).

Les produits constatés d'avance sur l'exercice 2024 s'élèvent à 883 519 € en augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente.

## Evénements postérieurs à l'exercice

Néant

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Subventions

Les subventions et aides financières sont rattachées dans les produits de l'exercice en cours lorsque qu'il n'existe pas de condition suspensive imposée par le financeur susceptible de remettre en cause le montant final attribué. Le montant de la subvention est inscrit au bilan dans le poste "Autres créances" du bilan.

A la clôture de l'exercice, l'association détermine l'état d'avancement du projet financé en comparant les charges imputables au projet sur l'exercice avec celles qui étaient prévues dans le budget de la convention. Le montant de la subvention inscrit en produit dans les comptes de l'exercice correspond au montant des charges du projet avec comme limite le montant du budget.

La différence éventuelle entre le montant de la subvention accordée et la quote part enregistrée dans les produits est inscrite dans les produits constatés d'avance.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Autres produits d'exploitation

Pour les prestations de services et cotisations, les produits sont reconnus dès la date de facturation. Compte tenu du caractère non significatif, aucune écriture de cut off est réalisée sur ces items.

## Amortissements

Les durées d'amortissements suivantes ont été appliquées :

Installations/aménagements : 9 à 10 ans en linéaire

Matériel de buerau et informatique : 3 ans en linéaire

## Produits

La répartition des produits par type est la suivante :

- Chiffre d'affaires :	4 694 Euros
- Subventions :	1 885 882 Euros
- Cotisations :	68 990 Euros
- Dons :	51 652 Euros
- Autres produits financiers :	2 614 Euros
- Transferts de charges :	2 665 Euros
- Produits divers :	25 Euros
- Autres produits exceptionnels :	120 Euros

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	9 479					9 479
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	36 715		8 694		10 331	35 078
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>46 193</b>		<b>8 694</b>		<b>10 331</b>	<b>44 556</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DES TINES A EIRE CEDES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	6 875		1 030		30	7 875
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>6 875</b>		<b>1 030</b>		<b>30</b>	<b>7 875</b>
<b>TOTAL</b>	<b>53 069</b>		<b>9 724</b>		<b>10 361</b>	<b>52 432</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers	4 317	1 047		5 363
M atériel de transport				
M atériel de bureau, mobilier	26 032	7 112	10 331	22 812
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>30 349</b>	<b>8 158</b>	<b>10 331</b>	<b>28 176</b>
<b>TOTAL</b>	<b>30 349</b>	<b>8 158</b>	<b>10 331</b>	<b>28 176</b>

# Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	7 875		7 875
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	2 801	2 801	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	741	741	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 311	2 311	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 101 681	1 101 681	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	19 584	19 584	
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	173	173		
Charges constatées d'avance	88 999	88 999		
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>1 224 165</b>	<b>1 216 290</b>	<b>7 875</b>
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	43 306	43 306		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	54 772	54 772		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	98 515	98 515		
	Impôts sur les bénéfices	64	64		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	56 295	56 295		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	71 986	71 986		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	883 519	883 519			
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>1 208 457</b>	<b>1 208 457</b>		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	364 068	39 696		403 764
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	39 696	38 326	39 696	38 326
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
<b>Dépenses refusées par l'autorité de tarification</b>				
<b>Dépenses non opposables au tiers financeurs</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>403 764</b>	<b>78 023</b>	<b>39 696</b>	<b>442 091</b>

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	59 682	9 240		68 922
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>59 682</b>	<b>9 240</b>		<b>68 922</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>legs ou donations</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>59 682</b>	<b>9 240</b>		<b>68 922</b>
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>		9 240		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

# Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2024
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b> CHARGES EXTERNES		88 999	88 999
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			88 999

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2024
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>883 519</b>
SUBVENTIONS		883 519	
Moins d'un an			
Plus d'un an			
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>883 519</b>

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

### *Provision pour risques*

La provision est relative aux engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Le montant provisionné dans les comptes de l'association au titre des engagements pour l'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 68 922 €

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur:

- le salaire avec une augmentation de 3% constant
- les droits accumulés en fin de carrière : méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective
- le départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- l'âge de départ à la retraite : 67 ans
- le taux de rotation du personnel : 4% constant

Le taux est calculé selon le rapport nombre de sorties démission CDI / Effectif moyen et ce sur les 10 dernières années.

- le taux d'actualisation retenu : 3,38%
- le taux moyen des charges sociales : 45%

### *Effectif moyen*

	<b>Personnel salarié</b>	<b>Personnel mis à disposition de l'association</b>
Cadres	21	
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>0</b>

### *Honoraires du commissaire aux comptes*

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 13 200 euros.

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

### *Contributions volontaires*

Les contributions volontaires en travail sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement selon la convention collective et elles sont évaluées à 15 000 euros au 31/12/2024.